



Dossier de presse

CERES et U-MultiRank :

Aider les étudiants dans leur orientation
Favoriser un management de la qualité
Informer le grand public

U-MultiRank

Un classement multicritères et personnalisé des établissements universitaires, culturellement adapté aux pays européens

Remédiant aux travers des classements mondiaux présentés sous forme de palmarès, l'Europe vient de lancer officiellement la deuxième phase du programme U-MultiRank pour constituer un classement culturellement ouvert, multicritère et interactif. Cet outil doit ainsi permettre aux étudiants, aux décideurs et au grand public, d'accéder à une information objective, complète et adaptée à leurs besoins d'information sur les différentes disciplines de formation. La mise en valeur, selon toutes les dimensions de leur activité, des points forts spécifiques à chaque établissement mettra mieux en lumière leurs orientations stratégiques et d'attirer les étudiants.

Le projet U-MultiRank est porté par un consortium dont les pilotes sont le CHE (Center for Higher Education, Allemagne) et le CHEPS (Center for Higher Education Policy Studies, Hollande) et auquel l'OST français est associé. Ce projet a fait l'objet d'une première étude de faisabilité dès 2008 sur quelques établissements d'une trentaine de pays (5 en France). Il entre aujourd'hui dans sa deuxième phase et concernera 30 établissements en France, pour 500 établissements au total. Ce projet financé par l'Europe a aussi une vocation internationale.

U-MultiRank est aujourd'hui l'outil le plus ambitieux et le plus abouti sur le plan méthodologique, mais il devra relever plusieurs défis pour s'imposer en Europe et dans le monde. Le premier d'entre eux est son appropriation par les opérateurs et le public visé dans chacun des pays européens, au premier rang desquels les étudiants auquel il s'adresse. Il est important pour cela qu'il s'appuie sur des outils nationaux d'information comme cela existe déjà en Allemagne. L'Espagne et la France se sont inscrites dans cette démarche en engageant la construction de systèmes d'information nationaux, liés à U-MultiRank.

Une condition de réussite du projet Européen : la participation active des partenaires nationaux

La CPU, en concertation avec les autres conférences CGE et CDEFI, et avec le soutien du MESR, a souhaité s'inscrire de manière proactive dans cette démarche en construisant un système d'informations, CERES, complètement cohérent avec UMR et destiné à le nourrir au fur et à mesure du développement de ce dernier.

En effet CERES, qui s'inspire de la méthodologie déjà opérationnelle du CHE allemand (University Ranking, http://www.che-ranking.de), pourra se développer plus rapidement que UMR pour ce qui concerne l'information sur les établissements français, et il pourra également être plus complet pour le niveau national, en prenant en compte des établissements ou des segments de cursus trop spécifiques de notre système pour qu'UMR puisse les prendre en compte avant de nombreuses années. Ainsi, les étudiants et le public français seront-ils naturellement disposés à adopter UMR dont la logique leur sera déjà familière. Ainsi les exercices nationaux, comme University Ranking en Allemagne et CERES en France seront des appuis et des relais pour le déploiement de UMR.

CERES,
Outil de caractérisation des établissements de recherche et d'enseignement supérieur

CERES a aussi un rôle national à jouer

Au plan national, CERES répond aux enjeux de l'orientation et de la réussite étudiante tout en étant un levier de management de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. C'est aussi un outil d'information du grand public.

Les étudiants sont très demandeurs d'un accès à des informations adaptées à leurs attentes pour faire leurs choix d'orientation, en France ou à l'étranger pour ceux qui ont des projets de mobilité internationale. Certaines associations considèrent que U-MultiRank est incomplet car il n'intègre pas toutes les informations attendues par les étudiants (AEF n°178232, 4 février 2013). Le projet CERES permettra d'intégrer des indicateurs et des données spécifiques à la culture de la France et de ses établissements et il permettra ainsi de répondre aux demandes des étudiants qui seront associés au processus de construction du projet pilote. Des indicateurs spécifiques à la France seront ajoutés par rapport à UMR : insertion professionnelle, poursuite d'études, accueil des étudiants handicapés, aide sociale, services proposés par les collectivités, données sur le site (plate-formes technologiques des grands organismes, bibliothèques etc.)… Le mode de diffusion des informations et l'outil interactif et personnalisé devront être préparés en lien avec les étudiants pour répondre au mieux à leurs attentes.

Le détail de CERES

Le projet CERES vise à constituer une base d'informations complète :
- c'est un **outil multicritères** qui tient compte de **toutes les missions** des établissements universitaires : qualité des formations et services rendus aux étudiants, liens des établissements avec les territoires, recherche, valorisation et transfert de technologie, international…
    - Le choix des critères et des indicateurs sera fait par le comité de pilotage et avec une implication forte de la CPU et des autres conférences (CDEFI, CGE), comme des usagers.

- un **outil d'information et d'aide à l'orientation** pour les étudiants : l'outil est **interactif et personnalisé** et permet aux étudiants d'obtenir - **par domaine disciplinaire** - des informations sur les établissements universitaires, en fonction des critères importants à leurs yeux. L'outil est aussi destiné aux établissements eux-mêmes ou aux partenaires, et au grand public.
    - Le choix des domaines disciplinaires pour la version pilote du projet sera validé par le comité de pilotage.
    - La préparation et le choix des modes de diffusion des informations auprès des étudiants et du grand public seront discutés en étroite collaboration avec la CPU et les autres conférences, et avec les étudiants qui en sont les destinataires.

- un outil fondé non seulement sur des **indicateurs factuels** (nombre d'étudiants, réussite, insertion, publications...) mais aussi sur la **perception des étudiants** par rapport à leur formation et leur cadre d'études. Il se base donc en partie sur des **enquêtes** de satisfaction auprès des étudiants.
    - Un travail d'instruction sur les sources de données, la faisabilité de la collecte de données *ad hoc* et de réalisation des enquêtes sera réalisé et présenté au comité de pilotage.

Le pilotage des projets CERES et UMR

Une implication forte de la CGE, la CDEFI, la CPU et des étudiants

L'OST a été mandaté par la DGESIP et la CPU comme opérateur pour la mise en œuvre du projet CERES et également pour le projet européen U-MultiRank2. Le pilotage du projet est étroitement mené en lien les conférences des établissements afin de favoriser l'implication des établissements, ce qui est une condition de réussite du projet et de UMR2. Un travail sera mené dans ce cadre pour choisir les indicateurs, adapter les enquêtes de satisfaction au contexte français, choisir les modes de diffusion des résultats...

Le **comité de pilotage** est fortement arrimé à la CPU. A travers ce comité et le comité d'utilisateurs, sont associés des experts et les différentes parties prenantes du projet, notamment :

- Les 3 conférences, le ministère (DGESIP, DGRI, IGAENR, SIES, DEPP)
- L'OVE
- Organisations étudiantes
- Parents d'élève du secondaire
- ONISEP
- CNOUS
- L'UA
- Les Epst
- L'Amue
- La Caisse des dépôts et consignation
- Partenaire Presse

L'OST est **l'opérateur** du projet. Il est mandaté par la CPU et la DGESIP pour constituer une version pilote de CERES pour 3 domaines disciplinaires. Le projet démarre en mars 2013 dans le cadre d'un contrat avec le CHE allemand ce qui permettra à l'OST de s'approprier la méthodologie. Le choix des domaines disciplinaires, l'identification des sources de données et le choix des indicateurs relèvent du pilotage au niveau français. Dans une première étape, pour la version pilote, la mise en œuvre des enquêtes et la collecte des données auprès des établissements sera menée de manière conjointe par l'OST et le CHE.

Agenda prévisionnel

Le pilote de CERES sera développé sur 15 mois à partir de mars 2013. 4 chantiers sont identifiés :

- mobilisation des acteurs autour des comités de pilotage et d'utilisateurs
- choix et validation des indicateurs et choix des 3 disciplines pour le pilote
- collecte et traitement des données
- publication des résultats et fourniture d'une interface interactive pour leur consultation
- préparation du modèle économique de CERES pour l'avenir

La CPU et les conférences seront impliquées dans le choix des indicateurs et des disciplines retenues pour le pilote dès les premières réunions du comité de pilotage (mars, avril). Elles devront aussi être le relais auprès des universités et des établissements impliqués pour préparer la collecte des données et mobiliser les équipes compétentes dans les établissements.

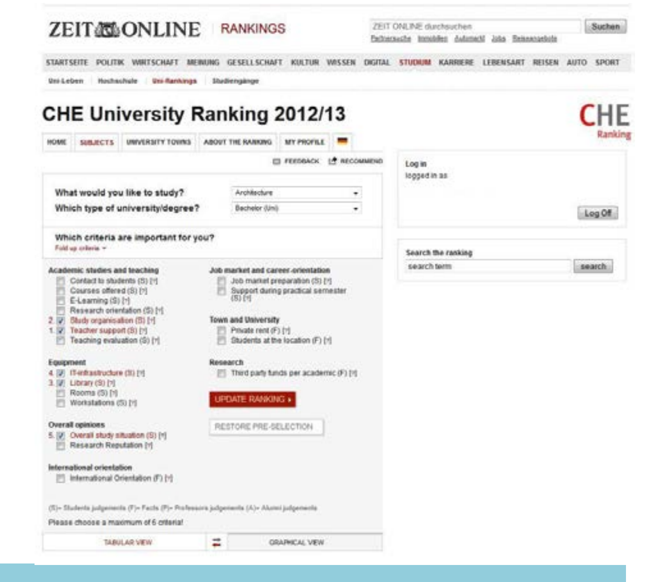
Mode d’emploi d’un classement interactif

Choisissez votre université en fonction des critères qui comptent pour vous

L'exemple allemand CHE / Die Zeit > http://ranking.zeit.de/che2012/en/

En premier faites votre choix

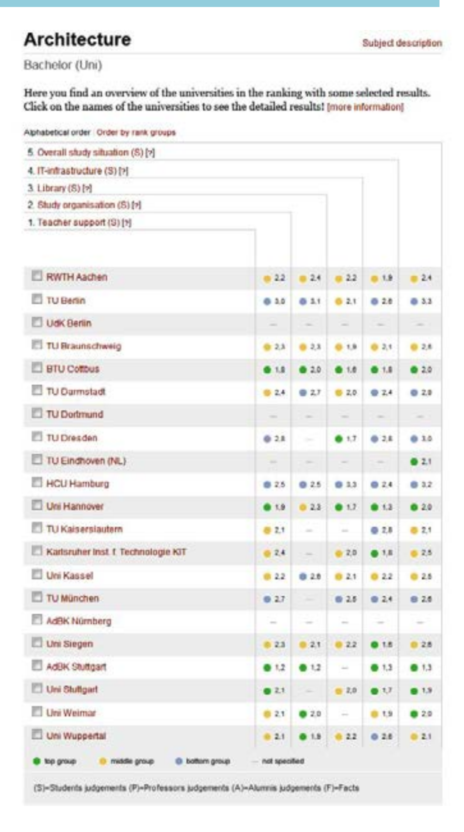
1. choisir sa discipline ou son domaine de formation
2. choisir le niveau de formation
3. choisir les critères qui comptent pour vous



4. lancer la recherche !

Ensuite décidez

5. vous pouvez lire les résultats soit sous forme de tableau



Architecture — Subject description

Bachelor (Uni)

Here you find an overview of the universities in the ranking with some selected results. Click on the names of the universities to see the detailed results! [more information]

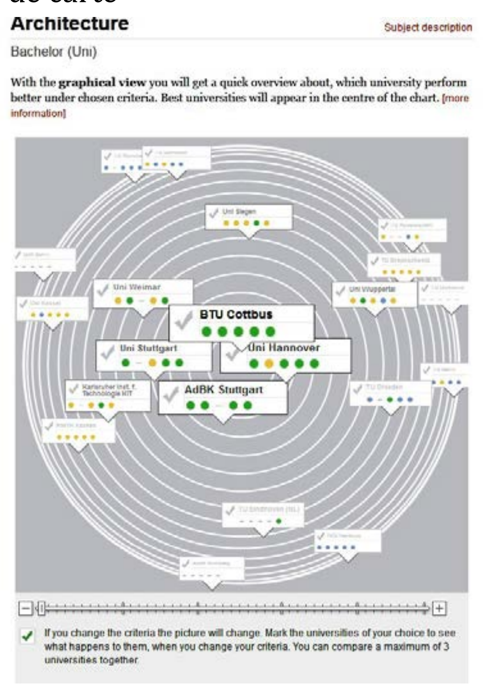
Alphabetical order | Order by rank groups

	1. Teacher support (S) [?]	2. Study organisation (S) [?]	3. Library (S) [?]	4. IT-infrastructure (S) [?]	5. Overall study situation (S) [?]
RWTH Aachen	2.2	2.4	2.2	1.9	2.4
TU Berlin	3.0	3.1	2.1	2.8	3.3
UdK Berlin	–	–	–	–	–
TU Braunschweig	2.3	2.3	1.9	2.1	2.6
BTU Cottbus	1.8	2.0	1.6	1.8	2.0
TU Darmstadt	2.4	2.7	2.0	2.4	2.9
TU Dortmund	–	–	–	–	–
TU Dresden	2.8	–	1.7	2.8	3.0
TU Eindhoven (NL)	–	–	–	–	2.1
HCU Hamburg	2.5	2.5	3.3	2.4	3.2
Uni Hannover	1.9	2.3	1.7	1.3	2.0
TU Kaiserslautern	2.1	–	–	2.8	2.1
Karlsruher Inst. f. Technologie KIT	2.4	–	2.0	1.8	2.5
Uni Kassel	2.2	2.8	2.1	2.2	2.5
TU München	2.7	–	2.5	2.4	2.6
AdBK Nürnberg	–	–	–	–	–
Uni Siegen	2.3	2.1	2.2	1.6	2.8
AdBK Stuttgart	1.2	1.2	–	1.3	1.3
Uni Stuttgart	2.1	–	2.0	1.7	1.9
Uni Weimar	2.1	2.0	–	1.9	2.0
Uni Wuppertal	2.1	1.9	2.2	2.8	2.1

top group · middle group · bottom group · – not specified

(S)=Students judgements (P)=Professors judgements (A)=Alumnis judgements (F)=Facts

6. soit sous forme de carte



7. si vous changez les critères, la carte est modifiée ! d’autres universités et d’autres établissements apparaitront qui correspondront mieux à vos attentes

Les conférences



Conférence des Présidents d'Université (CPU) : Définie dans le code de l'Education, à l'article L233-1, la Conférence des présidents d'université (CPU) rassemble les dirigeants des universités, des instituts nationaux polytechniques, des écoles normales supérieures, de grands établissements, et des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES).
Depuis 40 ans, elle représente et défend les intérêts des établissements qu'elle regroupe. Véritable acteur du débat public sur toutes les questions universitaires, la CPU est force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
Dans un contexte de profondes mutations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CPU a également un rôle de soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs.



Conférence des Grandes Ecoles (CGE) : Créée en 1973, la CGE regroupe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers qui forment leurs diplômés dans une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile.
Elle a pour vocation de susciter et coordonner des réflexions et travaux sur l'enseignement, la pédagogie et la recherche, dans une perspective d'amélioration du bien-être social et du développement durable.
Elle représente ses membres et effectue des démarches d'intérêt commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux.
Elle entretient et développe, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres.



Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) : Conférence institutionnelle constituée en association reconnue d'utilité publique, la CDEFI représente l'ensemble des directeurs des établissements publics et privés, ou composantes d'établissements, habilités par la Commission des Titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

Son statut actuel est le fruit d'une profonde évolution, depuis sa création par décret en 1976. Aux côtés de la Conférence des Présidents d'Université, elle est l'une des deux Conférences représentant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français auprès de l'Etat, de l'Union Européenne et des organisations internationales, confirmée dans son rôle par la loi du 1er août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.

L'opérateur



<u>Observatoire des Sciences et des Techniques :</u> Créé comme une plate-forme nationale pour la conception, la diffusion et l'analyse d'indicateurs quantitatifs pour l'étude de la production scientifique et technologique française et de sa place dans le monde, le GIP Observatoire des Sciences et Techniques (OST) a pour membres le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère du Redressement Productif, le ministère de la Défense, le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, le CEA, le Cirad, le Cnes, le CNRS, l'Inra, Inria, l'Inserm, l'IRD, l'Irstea, la CPU et l'ANRT..

Depuis plus de 20 ans les études de l'OST éclairent les politiques publiques, viennent en appui aux stratégies scientifiques de ses membres, nourrissent la réflexion d'une grande diversité d'acteurs.

L'OST agit comme un tiers de confiance et un garant méthodologique. Les informations qu'il gère, les savoir-faire et les compétences qu'il a développés en font un centre de ressources - où les institutions scientifiques peuvent développer en commun de nouveaux outils et méthodes d'analyse, et aborder les grands enjeux liés à la place et à la visibilité internationale du système de recherche et enseignement supérieur français.

Pour répondre aux besoins nouveaux d'indicateurs et d'études, l'OST collabore à des travaux de recherche et est partie prenante de plusieurs initiatives européennes ou internationales pour une meilleure connaissance de la science et de l'innovation.